

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 14
Procurations : 4

Objet :

Admission en non-valeur de
sommes devenues
irrecouvrables

L'an deux mille vingt trois

Le dix-sept janvier

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 10 janvier 2023

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, M. Nicolas GRES, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, Mme Leila SMITH, Mme Carine CROCHET-CARMES, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Anneke VAN DER VOSSSEN qui donne pouvoir à Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Guillaume PEREZ qui donne pouvoir à Mme Catherine BOISSIN, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX.

Absent : M. Christophe VOUTAZ

Mme le Maire **RAPPELLE** au Conseil Municipal que,

La Direction des Finances Publiques de Gex a transmis à la Commune un état de créances irrécouvrables dont elle demande l'admission en non-valeurs. La somme totale se monte à 285.49 euros et se décompose de la manière suivante :

Exercices	Référence	DébitEUR	Reste dû	Motifs de la présentation
2018	Titre 490	Carrefour	125.49	Poursuite sans effet
2017	Titre 156	Villiger Kévin	80.00	Poursuite sans effet
2018	Titre 87	Villiger Kévin	80.00	Poursuite sans effet
TOTAL			285.49 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTTE de passer en non-valeurs les créances devenues irrécouvrables telles que mentionnées dans le tableau,

DIT que ces dépenses seront mandatées sur l'article 6541.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que
dessus.

Isabelle PASSUELLO

Maire d'Echenevex,

